



CONTRAT DE CARTES DE PAIEMENT – CONDITIONS PARTICULIERES - CONTRAT BUSINESS

Agence de : CAE VITI BEAUNE

Entre La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à Troyes - 269 Faubourg Croncels - B.P. 502 - 10080 Troyes Cedex et la Direction Générale est à Dijon - 18 rue Davout - BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9 - 775 718 216 RCS Troyes - code APE 6419 Z Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 019 188 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances).

Ci-après la « Caisse Régionale »,

Et S.A.R.L. CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
Dont le siège est à 10 B RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE
Numéro SIREN : 000000000

Ci-après l'« Entreprise »,

Il a été conclu l'ouverture d'un contrat carte EXECUTIVE SC D SOCIETE, numéro 3616592, en date du 16 juin 2022 sur le compte support numéro 52106779074 dont l'Entreprise titulaire est S.A.R.L. CAROLINE PARENT ET.

Carte 513779*****5939 expirant fin 09/25 au nom de Mlle CAROLINE PARENT

1. CARACTERISTIQUES DE LA CARTE

La carte EXECUTIVE SC D SOCIETE est une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat) ou une carte de débit (carte de paiement international à débit différé), utilisable en France avec la marque CB ou la marque MasterCard et dans le reste du monde avec la marque MasterCard.

Les plafonds (montants maximum) d'utilisation de la carte sont à ce jour les suivants :

	Total autorisé
En retrait par période de 7 jours glissants	1500 EUR
En paiement sur 7 jours glissants	7600 EUR
En paiement par période mensuelle	7600 EUR
Dont Paiement en VAD*	7600 EUR

* VAD : vente à distance comprenant les achats sur internet ainsi que ceux réalisés par correspondance (Téléphone, Fax, Courrier).

Paraphe(s)

Page 1 / 5

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à Troyes - 269 Faubourg Croncels - B.P. 502 - 10080 Troyes Cedex et la Direction Générale est à Dijon - 18 rue Davout - BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9 - 775 718 216 RCS Troyes - code APE 6419 Z
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 019 188 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)
Téléphone 03 25 71 40 00 - Télécopie 03 25 71 41 17 - Télécopie 847128

1 ex Client – 1 ex Crédit Agricole



2. DEBIT EN COMPTE / MARQUAGE DE LA CARTE

Si la Carte est en mode débit immédiat, celle-ci portera la mention « DEBIT », si cette dernière est liée à un crédit renouvelable elle portera en sus la mention « carte de CREDIT ».

Si la Carte entre dans la catégorie « crédit » elle porte, au recto, soit la mention « CREDIT », lorsqu'il s'agit d'une carte à débit différé, soit la mention « carte de CREDIT », lorsqu'il s'agit d'une carte adossée à un crédit renouvelable.

Si votre Carte est à débit différé et adossée à un crédit renouvelable elle ne portera que la mention « carte de CREDIT ».

(i) avec le débit immédiat, le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

(ii) avec le débit différé, le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

3. CENTRE D'OPPOSITION

En cas de perte ou de vol, avertir immédiatement le 0969399291 TELEPHONE SOS CARTE

Le Centre national d'opposition du Crédit Agricole est accessible 24h/24 (*communication au tarif habituel pratiqué par votre opérateur téléphonique*).

La Caisse Régionale informera préalablement l'Entreprise par tout moyen de la modification de ce numéro de téléphone le cas échéant.

4. RELEVÉ DES OPERATIONS

Le relevé du compte est adressé à L'Entreprise au nom du Titulaire de la Carte.

Les opérations mentionnées sont susceptibles d'être contestées dans les conditions exposées au présent Contrat, sans préjudice des recours en justice que les dispositions légales ou réglementaires permettent d'exercer.

5. FACTURATION DES RETRAITS DEPLACES

Les retraits d'espèces réalisés sur des distributeurs ou guichets automatiques de billets hors du réseau Crédit Agricole peuvent être facturés au-delà d'un nombre de retraits spécifié dans le barème tarifaire en vigueur au jour de la signature des présentes et susceptible d'évolution.

6. SPECIFICITE DE LA CARTE

CARTE SANS CONTACT

Cette Carte dispose de la technologie « Sans Contact ».

Afin de faciliter et d'accélérer les opérations de paiement pour des montants allant jusqu'à cinquante (50) euros, le paiement « sans contact » n'exige pas la frappe du code confidentiel. A l'étranger, si le mode de fonctionnement reste le même qu'en France, le plafond d'utilisation en mode « sans contact », quant à lui, peut varier.

Lorsqu'un plafond de dépenses cumulées et successives en mode « sans contact » aura été atteint (cent cinquante (150) euros à la date d'édition du présent contrat, susceptible d'évolution) ou parfois de façon aléatoire pour des raisons de sécurité, le Titulaire sera invité par l'équipement électronique à utiliser sa Carte en mode « en contact » c'est-à-dire par insertion de la Carte dans l'équipement électronique et utilisation du dispositif de sécurité personnalisé. La technologie « sans contact » peut être désactivée ou réactivée sur simple demande de votre part.

CARTES BUSINESS & BUSINESS EXECUTIVE

Les cartes Business (Business ou Business Executive) entrent dans la catégorie « commercial » et sont des cartes à débit immédiat ou débit différé sur compte entreprise.

Elles portent la mention « COMMERCIAL ».

Paraphe(s)

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à Troyes - 269 Faubourg Croncels - B.P. 502 - 10080 Troyes Cedex et la Direction Générale est à
Dijon - 18 rue Davout - BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9 - 775 718 216 RCS Troyes - code APE 6419 Z

Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 019 188 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)
Téléphone 03 25 71 40 00 - Télécopie 03 25 71 41 17 - Télex 847128



Page 2 / 5



CARTE AVEC BLOCAGE DES PAIEMENTS A DISTANCE

Cette carte dispose de la technologie « Paiement à distance ».
Elle peut être désactivée sur simple demande de votre part.

7. RETRACTATION

Lorsque le présent Contrat a été précédé d'un acte de démarchage au sens de l'article L.341-1 du code monétaire et financier, l'Entreprise est informée disposer à compter de la conclusion du présent Contrat, d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour se rétracter, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités. L'Entreprise peut se rétracter au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (lettre, télécopie ou courrier électronique).

8. SERVICE « CODE CONFIDENTIEL PAR SMS »

Le Titulaire recevra le code confidentiel lié à sa Carte par SMS sous réserve d'être éligible au service dans les conditions fixées à l'Annexe III des conditions générales du présent contrat.

Le code de délivrance lui est remis dans sa messagerie sécurisée et/ou sur support papier. Dans le cas où le Titulaire de la Carte Business n'a pas de compte dans la Caisse régionale et d'accès CAEL, le code de délivrance est remis sur support papier uniquement en agence, et sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Le Titulaire de la Carte Business reconnaît que la souscription au présent contrat a permis une première collecte ou une mise à jour de son adresse postale et de son numéro de téléphone portable pour la mise en œuvre du service.

Le Titulaire a bien noté que le SMS contenant son Code confidentiel :

- Devra être lu par ses soins dans un délai de vingt-quatre (24) heures après sa réception ;
- Sera automatiquement effacé par la Caisse Régionale vingt-quatre (24) heures après sa réception sous réserve de la faisabilité technique de l'effacement en fonction de l'opérateur de téléphonie rattaché au téléphone de réception du Code confidentiel.

Le Titulaire est donc invité à mémoriser et effacer son Code confidentiel dès réception du SMS.

Le Titulaire dispose de la faculté de demander à ce que le Code confidentiel lui soit transmis par voie postale à chaque demande d'édition ou de réédition du Code confidentiel dans les conditions fixées à l'Annexe III des conditions générales du présent contrat.

9. CLAUSE D'ACCEPTATION – PROTECTION DES DONNEES – SECRET PROFESSIONNEL

L'Entreprise souscrit aux présentes Conditions Particulières et reconnaît avoir reçu, pris connaissance et accepté :

- les Conditions Générales du présent Contrat référencées CGLCARTECTRBUS en vigueur au 19/12/2018 ;
- le barème tarifaire portant les principales Conditions Générales de Banque applicables à ce jour ;

Le Titulaire de la Carte Business reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Spécifiques et notamment des mesures de sécurité applicables au service « Code confidentiel par SMS ».

L'Entreprise et le Titulaire reconnaissent également avoir reçu, pris connaissance et accepté les dispositions figurant sous les articles « Protection des données personnelles - Secret professionnel » et « Communication de données personnelles au Schéma CB » figurant dans les Parties I et II Conditions Générales du présent produit, et être informés des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre notamment à l'occasion de l'ouverture et de la gestion du produit ou du service auquel il(s) souscrit (souscrivent) à l'occasion du présent Contrat, ainsi que des situations de levée du secret bancaire. En conséquence, ils autorisent expressément la Caisse Régionale à communiquer les informations les concernant, dans les conditions prévues à l'article précité, aux tiers visés, notamment pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, pour l'exécution des travaux confiés à des prestataires de services, intervenant à l'occasion ou pour la réalisation des prestations ou opérations, à toute société du groupe Crédit Agricole à des fins de prospection commerciale, ainsi qu'à Crédit Agricole S.A ou toute entité du Groupe, et leurs sous-traitants, en vue de l'élaboration et/ou de l'utilisation de modèles prédictifs, notamment de notation (« scoring ») ou pour la réalisation d'enquêtes de sondages. La liste des destinataires d'informations les concernant pourra leur être communiquée sur simple demande de leur part adressée à la Caisse Régionale.

L'Entreprise et le Titulaire de la Carte business reconnaissent avoir reçu et pris connaissance de la fiche d'information précontractuelle relative au présent Contrat.

Paraphe(s)

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à Troyes - 269 Faubourg Croncels - B.P. 502 - 10080 Troyes Cedex et la Direction Générale est à
Dijon - 18 rue Davout - BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9 - 775 718 216 RCS Troyes - code APE 6419 Z
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 019 188 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)
Téléphone 03 25 71 40 00 - Télécopie 03 25 71 41 17 - Téléc 847128



Page 3 / 5



10. DECLARATIONS RELATIVES A L'ASSURANCE

L'Entreprise et le Titulaire de la Carte Business reconnaisse(nt) avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire de la Notice d'Information décrivant les garanties d'assurance et d'assistance incluses au présent contrat de carte de paiement et souscrites par la Caisse Régionale pour le compte des titulaires de la carte objet des présentes. Cette Notice et toute autre information sont transmises par la Caisse Régionale en sa qualité de souscripteur des contrats d'assurance pour compte.



Paraphe(s)

Page 4 / 5

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à Troyes - 269 Faubourg Croncels - B.P. 502 - 10080 Troyes Cedex et la Direction Générale est à

Dijon - 18 rue Davout - BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9 - 775 718 216 RCS Troyes - code APE 6419 Z

Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 019 188 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)

Téléphone 03 25 71 40 00 - Télécopie 03 25 71 41 17 - Télex 847128

1 ex Client – 1 ex Crédit Agricole